



Appel à communication

Les Journées du risque

« Nucléaire, Hommes et Société »

16, 17 et 18 novembre 2016- Cité des Congrès Nantes

Les premières « Journées du risque » ont pour ambition de rassembler des chercheurs et des doctorants dont les objets de recherche portent sur les enjeux humains, organisationnels et sociétaux liés à l'exploitation des technologies nucléaires. L'accent est mis sur les risques qui pèsent sur les différentes parties prenantes et sur les spécificités des terrains d'enquête.



La gestion des risques est devenue une préoccupation majeure des sociétés modernes depuis quelques décennies (Beck, 1986 ; Jonas, 1979). Les entreprises et les organisations ont connu la même évolution, en particulier dans les industries qui exploitent des technologies « à hauts risques », comme les transports, la chimie, la pétrochimie et le nucléaire (Perrow, 1984). La fiabilité organisationnelle et la sécurité industrielle constituent aujourd'hui des dimensions essentielles de la performance de ce type d'organisation. Un accident pouvant avoir des conséquences catastrophiques, la fiabilité de telles organisations est un prérequis à l'acceptabilité sociale de ces technologies et à l'autorisation d'exploitation délivrée par les autorités de régulation. La question actuelle réside pour l'essentiel dans la manière dont la fiabilité s'insère dans le réseau des autres dimensions de la performance, en particulier économique, industrielle, sociale ou environnementale... Partagées par toutes les industries à risques, ces questions se posent avec une acuité particulière dans l'industrie nucléaire.



Des initiatives de recherche ont été lancées dans ce domaine par des institutions de recherche soutenues par les pouvoirs publics et par certains industriels. Les journées du risque sont ainsi organisées par la Chaire RITE (Pays de la Loire) et la Chaire RESOH (Areva, DCNS, IRSN) de l'École des Mines de Nantes. Ces journées doivent notamment permettre de mettre en discussion les recherches menées dans le cadre du projet AGORAS qui est financé par le programme de recherche en sûreté nucléaire et radioprotection lancé par l'ANR suite à l'accident de Fukushima et dans le cadre du projet NEEDS qui est coordonné par le CNRS.

Les journées du risque ont pour objectif de mettre en discussion ces enjeux autour de trois thématiques :

1. Enquêter dans le nucléaire,
2. Des hommes et des organisations en réseau : gérer collectivement les risques et la sécurité industrielle.
3. Les territoires du nucléaire : prendre en compte l'intégration des installations nucléaires dans des espaces habités.

Ces thématiques font chacune l'objet d'un appel à contribution présenté ci-dessous. Le colloque se veut ouvert, il s'adresse aux disciplines académiques telles que la gestion, la sociologie, les safety sciences, les sciences politiques et l'ergonomie. Il se veut également un lieu d'échange entre des chercheurs académiques et des chercheurs qui travaillent au sein des différentes organisations impliquées dans la gestion des risques.

Dans le cadre de ces journées du risque, nous souhaitons également donner de la place aux jeunes chercheurs. Une première journée est ainsi destinée aux doctorants. Elle leur offre la possibilité de mettre en discussion leurs travaux avec des chercheurs, maîtres de conférences ou professeurs experts de ces questions. La participation des doctorants à cette 1^{ère} journée fait l'objet d'une sélection : ceux-ci sont ainsi invités à envoyer des propositions qui seront évaluées par le comité scientifique.

Thème 1

« Enquêter dans le nucléaire »

Le fait nucléaire renvoie à des réalités multiples, complexes qui requièrent pour le chercheur en sciences sociales de recourir à de multiples « ficelles » (Becker, 2002) pour à la fois identifier l'objet de recherche et pouvoir enquêter au plus près des réalités de terrain (Fournier, 2012). L'objectif du thème 1 est de mutualiser les pratiques en explicitant les conditions du rapport au terrain. Quelles sont les modalités d'accès à une centrale nucléaire, à un service de médecine nucléaire, à des installations en cours de démantèlement ? Peut-on enquêter de la même manière au sein de chacun de ces mondes, ou appellent-ils des postures et pratiques bien particulières ? Quelles formes prennent les interactions entre le chercheur et les acteurs du nucléaire ?

Axe 1 : Les mondes du nucléaire

On fait souvent référence au « monde du nucléaire », ce qui sous-entend l'existence d'un « bloc monolithique » ou d'un univers homogène. Pour autant, cet univers s'avère marqué par la diversité des activités (conception, construction, production, maintenance, démantèlement, extraction, soin...), la pluralité des lieux (usines, chantiers, unités de soins, laboratoires de recherche...), ou encore des organisations (donneurs d'ordre, sous-traitants), des métiers et des savoirs engagés. C'est pourquoi la notion de « mondes du nucléaire », au sens de Becker (1982) et Strauss (1992), invite à interroger ce qui les rapproche, les distingue et les différencie.

Cet axe met en discussion les thématiques suivantes :

- Comment caractériser les différents mondes du nucléaire, et rendre compte de leurs spécificités ?
- En dépit de la diversité des activités, lieux, acteurs, est-il possible de trouver des traits communs à tous les mondes du nucléaire ?
- Comment penser l'articulation entre les mondes du nucléaire et d'autres mondes sociaux ?

Axe 2 : Les conditions du dialogue avec le terrain

Lorsque l'on enquête sur le nucléaire, des questions partagées sur les méthodes se posent de manière plus aiguë. Une des spécificités des « mondes » du nucléaire reposerait sans doute sur leur difficulté d'accès, liée à des enjeux de « sûreté » (exploitants, IRSN), de « secret » (opérations et savoir-faire) professionnel, industriel ou militaire, etc. C'est dans ce contexte de fermeture *a priori* que s'éprouve le besoin de s'outiller pour accéder au terrain, par exemple en dimensionnant la relation avec les acteurs : partenariat avec les exploitants ou les syndicats, « immersion », collecte de données secondaires, etc. Pour ces mêmes raisons, l'enquête requiert de renégocier en permanence sa présence : « passer les hiérarchies », rassurer les craintes, donner des gages de sa neutralité et de sa « bonne foi ». Enfin se pose la question de la sortie de l'enquête, au moment où l'on restitue les résultats. En fonction des terrains, des enjeux de l'étude ou des résultats, les acteurs mobilisés peuvent chercher à exercer un contrôle sur la communication des résultats.

- Comment, au sein des organisations nucléaires, accède-t-on au terrain ? Quelle est la diversité des formes de négociations d'accès au terrain ?
- Comment renégocie-t-on sa présence au cours d'une enquête sur le nucléaire ? Avec quels enjeux ?
- En quoi la relation d'enquête influence-t-elle les modalités de restitution, voire les résultats ?

Axe 3 : Le dialogue entre chercheurs et acteurs du nucléaire

Cet axe invite à croiser les regards entre chercheurs en sciences sociales et acteurs du nucléaire. Il s'agit de donner la façon dont chercheurs et acteurs du nucléaire coopèrent autour d'une problématique partagée. Quels sont les apports d'une recherche en sciences sociales sur la compréhension du fait nucléaire ? Comment s'organise le partage des rôles entre le chercheur et son commanditaire ? Quel rôle peuvent jouer les chercheurs qui sont salariés des acteurs du nucléaire ? Quelle réception ont eu les enquêtes menées par les chercheurs sur les exploitants, les syndicats ou les responsables politiques ?

Thème 2

« Des hommes et des organisations en réseau :

gérer collectivement les risques et la sécurité industrielle »

Les « facteurs humains » et organisationnels (FOH) occupent une place de plus en plus importante dans la sécurité industrielle. Des progrès significatifs ont été réalisés depuis une trentaine d'années sous l'effet des « retours d'expérience » issus de l'analyse des grands accidents et de l'exploitation quotidienne des installations. L'homme jusqu'alors considéré d'un point de vue individuel comme un « maillon faible » source d'erreurs, a vu son statut évoluer vers celui de collectifs professionnels producteurs de sécurité. L'organisation et le management qui étaient jusque-là peu pensés ont fait l'objet d'une attention particulière avec le déploiement de la culture de sécurité industrielle, l'irruption du concept de résilience et la mise en place de systèmes de gestion de plus en plus intégrés.

Plusieurs courants théoriques ont accompagné cette évolution des pratiques et des manières de penser la sécurité industrielle. Le courant des HRO par exemple éclaire les processus sociaux, communicationnels et organisationnels qui « produisent » ou fragilisent la fiabilité des organisations à risques. L'accent est mis sur la manière de travailler, d'interagir au sein de collectifs professionnels et entre collectifs, mais aussi sur la prise de décision face à la complexité des situations qui se présentent. Il apparaît finalement que les HRO sont avant tout des organisations « réflexives » et apprenantes qui ne cessent de s'interroger sur leurs pratiques et se remettent régulièrement en cause.

Ces approches théoriques voient la sécurité industrielle sous l'angle de la dualité et des contradictions (Bourrier, 1996, Journé, 2004). L'essentiel réside dans la prise en charge des tensions qui parcourent les industries à risques, en particulier dans leurs relations à l'imprévu (Weick et Sutcliffe, 2001). D'un côté tout doit être fait pour supprimer les imprévus (logique d'anticipation) ; d'un autre côté l'organisation doit être en capacité de faire face aux imprévus non anticipés (résilience). C'est à cette articulation que travaillent le courant HRO et le courant de l'ingénierie de la résilience organisationnelle (Hollnagel, Woods et Leveson, 2006). Cette première tension entre anticipation et résilience est complétée par une deuxième tension entre la sécurité « réglée » et la sécurité « gérée » (Daniellou & coll., 2009) qui invite à penser l'interaction entre les règles formelles d'une part et l'activité réelle des professionnels impliqués dans les enjeux de sécurité industrielle d'autres part.

Le colloque s'inscrit dans la continuité de ces approches théoriques et cherche à mettre en lumière trois points encore mal compris : (1) les modalités théoriques et concrètes d'articulation entre la résilience et l'anticipation ; entre la sécurité réglée et la sécurité gérée, (2) la dimension inter-organisationnelle de la fiabilité et (3) l'inscription concrète de la fiabilité et de la sûreté dans le jeu des autres dimensions de la performance des organisations à risque. Le traitement de ces trois points soulève de nombreuses questions et appelle différents angles d'analyse. Cet appel à communication en propose quatre :

Axe 1 : Les relations de sous-traitance et de co-traitance :

Le recours à la sous-traitance est une pratique classique qui a pris beaucoup d'importance, mais dont les effets restent peu analysés en termes de sûreté. Comment la haute fiabilité est-elle atteinte lorsque l'on fait appel à des entreprises sous-traitantes formant un « écosystème » industriel (Moore, 1993) qui est aussi un « écosystème de sûreté » ? Cela renvoie à de multiples sous-questions : comment intégrer les sous-traitants dans les processus réflexifs des HRO (de type *sensemaking* et plus largement *organizing*) ? Comment partager la culture de sûreté entre entreprises différentes ? Comment devenir collectivement résilient ? Comment articuler l'anticipation à la résilience ? Cet angle d'analyse se double de questions relatives à la gestion de la relation de sous-traitance : comment les sous-traitants sont-ils choisis, comment se créent les engagements réciproques ? Quelles sont les attentes des sous-traitants vis-à-vis du donneur d'ordre ? Comment sont-ils accompagnés tout au long de la relation, comment se gère la rupture des relations et les éventuels conflits ?

Axe 2 : La gestion des projets complexes et les dispositifs et outils de gestion.

Les industries à risques fonctionnent de plus en plus sur un mode projet. Or, les approches HRO font peu de place à la gestion de projets et mettent en scène des acteurs relativement dépouillés d'outils et de dispositifs de gestion pourtant omniprésents. Quels sont les outils et les dispositifs de gestion sur lesquels les acteurs s'appuient pour développer leur réflexivité et développer des interactions vigilantes ? Avec quels outils parviennent-ils à articuler ces différentes dimensions de la performance ? Comment l'articulation des différents outils est-elle pensée (Detchessahar & Journée, 2007) ? Cet axe propose de creuser plusieurs pistes (espaces de discussion (Detchessahar, 2001) et objets-frontières (Star, 2010)). Les plannings et les contrats constituent des outils centraux à cet égard.

Axe 3 : Les dynamiques des groupes professionnels

Les théories HRO se penchent sur l'expertise des individus et des collectifs, mais laissent souvent dans l'ombre les identités et pratiques de métiers. Toujours mobilisées dans le travail, ces identités entretiennent des relations parfois complexes avec les organisations qui les abritent (Barley, 1996, Tillement et coll., 2009). La question se pose en particulier dans les relations de sous-traitance et dans le cadre de la gestion de projets. Le rôle joué par les « objets frontière » et intermédiaires (Vinck, 2009) prend alors une part importante dans l'atteinte des objectifs de sûreté fixés par l'organisation.

Axe 4 : Les relations contrôleurs / contrôlés

L'écosystème de sûreté intègre les relations que l'industriel entretient avec les acteurs de la gouvernance de la sûreté (ASN et IRSN). Or les théories actuelles abordent encore peu la manière dont les interactions qu'entretient l'autorité de sûreté avec les exploitants renforcent ou fragilisent la fiabilité organisationnelle (Rolina, 2009). Comment la sûreté est-elle inscrite dans le cadre des autres dimensions de la performance ? Comment les tensions entre la sécurité « réglée » et « gérées » sont-elles prises en compte dans les échanges entre les contrôleurs et les contrôlés ?

La problématique de la fabrication des instruments de régulation peut également être posée. Ces instruments contribuent à la mise en réseau des acteurs autour de la démonstration de sûreté des installations, de son évaluation et de la sûreté des systèmes sociotechniques. A ce titre, les instruments de régulation peuvent également être considérés comme des objets frontières entre régulation, exploitation et conception.

Thème 3

« Les Territoires du nucléaire »

Le thème 3 propose d'examiner les caractéristiques intrinsèques des territoires du nucléaire en examinant la façon dont la technologie s'intègre dans un espace habité. Ce thème a pour objectif de mieux comprendre la perception du risque dans sa dimension territoriale (Zonabend, 1989) afin de dépasser la notion d'« acceptabilité » du nucléaire par les populations.

Trois voies de recherche sont ici proposées. Il s'agit d'appréhender le rôle de la mémoire et des héritages dans les modalités de gestion du risque (Bretesché, 2014, Labussière et Nadaï, 2013), de comprendre l'appréhension des frontières du risque par les habitants d'un territoire (Douglas, 1980, Lafaye, 1999, Lemarchand, 2003) et d'identifier de nouvelles voies d'action en matière d'environnement concerté (Brunet, 2004, Callon, Lascoumes, Barthe, 2001).

Axe 1 : Territoires et frontières

La notion de territoire contaminé mobilise de nombreux enjeux d'ordre sanitaires, sociaux, environnementaux, économiques et patrimoniaux. Pour chacun de ces enjeux, les limites, frontières ou zonages du territoire font l'objet de transactions difficiles et de conflits entre les différentes parties prenantes. Les limites arrêtées par les autorités abandonnent souvent toute une partie de territoire, la zone grise, qui se retrouve sans statut officiel où pourtant les conséquences de la contamination sont durement vécues par les populations. La représentation de la limite du territoire contaminé apparaît incertaine, multiple et mouvante dans le temps.

Cet axe met notamment en discussion les thématiques suivantes :

- Suivant quels dispositifs de concertation et de prise de décision les limites des territoires et des zonages sont-elles définies et redéfinies au cours du temps ? Quels en sont les acteurs, avec quelle légitimité ?
- Comment les critères du zonage sont-ils retenus, sur la base de quelles données obtenues avec quels outils et méthodologies de mesure ou d'évaluation ?
- Quelles sont les conséquences ? Dans quelle mesure et sous quelles conditions ces zonages sont-ils suffisamment robustes pour permettre de délimiter un environnement sécurisé ?

Axe 2 : Gestion concertée du territoire

Que ce soit dans le cas d'accidents, de gestion des déchets à vie longue ou bien encore de la prise en charge de l'héritage des anciennes mines d'uranium, le nucléaire laisse une empreinte durable qui oblige à penser les territoires concernés sur des temps longs. Il s'agit non seulement de préserver les intérêts actuels (sanitaires, environnementaux,...) mais également de garantir ceux des générations futures alors que de nombreuses incertitudes sur les risques subsistent.

Comment envisager une gestion pertinente du territoire sur des temps aussi long ? Quels sont les intérêts et enjeux à prendre en compte ? Avec quelles options possibles ? Quelles en sont les parties prenantes ? Quelles modalités de concertation peuvent être mobilisées ou demeurent à inventer ?

Axe 3 : Dynamique sociale des territoires

La catastrophe récente de Fukushima ou celle plus ancienne de Tchernobyl posent la question de la vie dans les territoires contaminés. Le retour à un état antérieur sans risque radiologique est impossible à l'échelle du temps des hommes. La radioactivité provoque un bouleversement complet des modes de vie et des relations sociales que ce soit pour les évacués sur ordre, pour les évacués volontaires ou pour les habitants des « zones grises ». Quel avenir pour ces populations, comment se protéger au quotidien du risque radiologique, et comment reconstruire des conditions d'une vie sociale sur ces territoires ?

Dans un autre registre, les vestiges des anciennes exploitations d'uranium posent également la question de la vie sur ces anciens sites. Doivent-ils être sanctuarisés, quels usages peuvent être envisagés et de quelle façon peut-on garantir la mémoire du risque alors même que les réaménagements mis en œuvre lors de la fin d'exploitation visent à effacer les sites.

Dates de soumissions (pour les trois thèmes, y compris pour les doctorants) :

- Dépôt des intentions de communications (1000 mots) : **15 juin 2016**
- Réponses aux auteurs : **8 juillet 2016**
- Dépôt des communications complètes (7000 mots) : **17 octobre 2016.**

Format des intentions de communication :

Les intentions de communication (Times New Roman, caract. 12) devront mentionner le thème retenu, comporter un résumé de 5 lignes et 5 mots clés maximum et faire ressortir clairement les points suivants :

- L'objet et la problématique de la communication
- Le cadre théorique mobilisé
- La méthodologie
- Les résultats et points de discussion
- Une dizaine de références bibliographiques

Les intentions de communication sont à envoyer par mail à : journeesdurisque@mines-nantes.fr

Comité scientifique (sous la direction de Sophie Bretesché et Benoît Journée)

- René Amalberti (Foncsi)
- Yannick Barthe (EHESS)
- Mathieu Brugidou (EDF)
- Patrick Chardon (Réseau Becquerel)
- François Daniellou (Université de Bordeaux / Foncsi)
- Hervé Dumez (Ecole Polytechnique)
- Christine Fassert (IRSN)
- Pierre Fournier (Université Aix-Marseille)
- Romain Garcier (Université Lyon)
- Bénédicte Geffroy (Ecole des Mines de Nantes)
- Stéphanie Gentil (Université de Nantes)
- Bernd Grambow (Subatech)
- Amaury Grimand (Université de Poitiers)
- Frank Guarnieri (Mines ParisTech, CRC)
- François Jeffroy (IRSN, LSHS)
- Françoise Lafaye (Université Lyon)
- Hervé Laroche (ESCP-Europe)
- Philippe Lorino (ESSEC)
- Florence Osty (Science Po Paris)
- Stéphanie Tillement (Ecole des Mines de Nantes)



Région
PAYS DE LA LOIRE

